

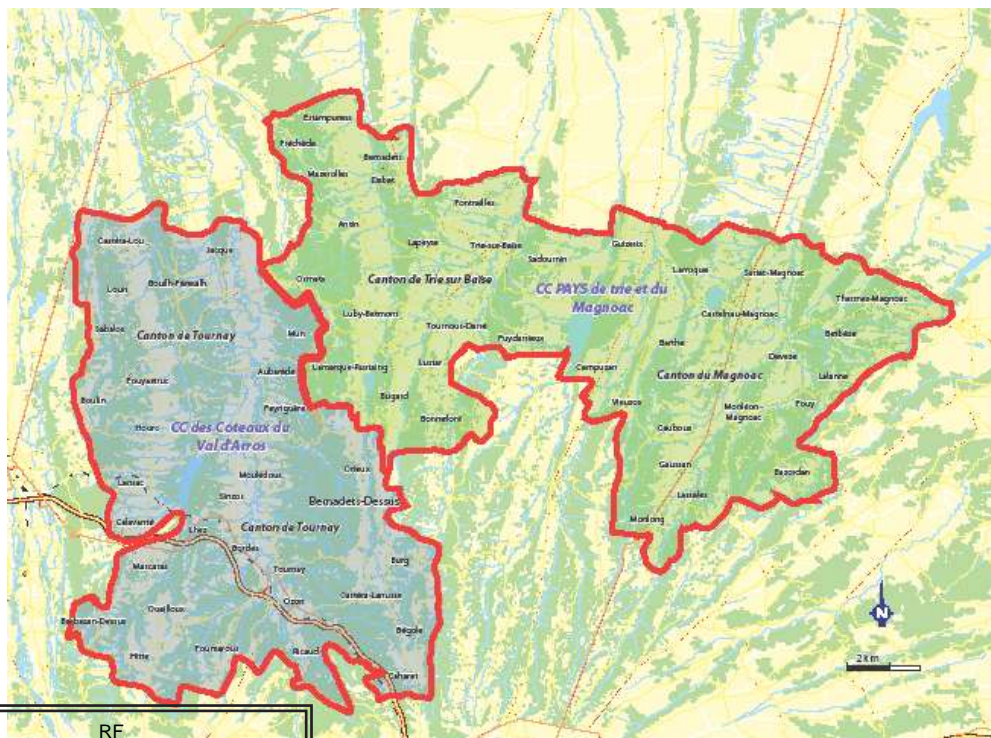


BILAN D'ACTIVITE 2019

PERSPECTIVE 2020

Territoire organisé depuis 25 ans, le PETR des Coteaux crée en 1994, est composé de 2 Communautés de Communes :

- Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros (3CVA), 53 communes d'une population de 11 575 habitants source insee 2015.
- La Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac (CCPTM), 50 communes d'une population de 7 342 habitants source insee 2015.



Le PETR est engagé dans plusieurs dispositifs contractuels. En effet, cette structure a initialement été créée pour porter le Contrat Territorial Occitanie mais aussi en lien avec le chef file (Pays des Nestes) le Programme LEADER 2014-2020 du GAL Coteaux-Nestes.

Depuis, le PETR des Coteaux et le PETR Pays des Nestes sont également devenu porteur d'un Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées-Méditerranée en 2018, valorisant des projets identifiés comme prioritaires par le territoire et recensés dans les documents cadres.

En 2018, le PETR des Coteaux est engagé dans la mise en œuvre d'un Contrat de Ruralité, visant principalement à valoriser les stratégies de développement territoriales locales au regard des politiques nationales.

Chaque année, le PETR réalise un travail d'identification des projets prioritaires qu'il propose à la Préfecture. Monsieur le Préfet de Département fait ensuite des propositions de programmation à la Préfecture de Région qui à son tour prend la décision de programmation.

Si les financements initialement dédiés au financement du Contrat de Ruralité étaient la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), il s'avère que d'autres financements de l'Etat et en particulier le FNADT peuvent être mobilisés.

Dans un souci de simplification et une meilleure visibilité commune des projets soutenus sur les territoires, l'État, la Région et le Département ont proposé aux PETR la mise en place d'un outil mutualisé de recensement des projets soutenus en 2019. Ainsi, 2019 a permis d'éprouver une maquette commune au Contrat de Ruralité et au Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 2018-2021.

RF Préfecture des Hautes-Pyrénées
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/09/2020 065-200059897-20200914-DE_2020_010-AU

I Animation du contrat et du programme LEADER

- **Objectifs visés :**

Le PETR est engagé dans plusieurs dispositifs contractuels.

Le premier est le programme LEADER, avec la Région qui permet de mobiliser des financements européens.

Construit en concertation avec les acteurs du territoire, élus et acteurs privés, le programme LEADER Coteaux-Neste est doté d'une enveloppe de 2 629 800€ pour soutenir la réalisation de projets jusqu'en fin 2020.

Ces fonds européens permettent de cofinancer des projets intégrés à la stratégie du Groupe d'Action Locale (GAL) et répondant à nos 6 Fiches Actions.

- 1) Fiche action 1 : Produits locaux enveloppe de 577 800€
- 2) Fiche action 2 : Culture et patrimoine enveloppe de 407 500€
- 3) Fiche action 3 : Services aux populations enveloppe de 784 800€
- 4) Fiche action 4 : Hébergements touristiques enveloppe de 457 200€
- 5) Fiche action 5 : Coopération enveloppe de 43 500€
- 6) Fiche action 6 : Animation enveloppe de 359 000€

I.2 Animation du programme LEADER

- **Objectifs visés :**

Le GAL Coteaux-Nestes, est porté sur deux territoires, le PETR des Nestes (chef de file) et le PETR des Coteaux en tant que co-animateur.

Pour l'année 2020, le PETR des coteaux a prévu dans ses effectifs, de mettre à disposition un mi-temps d'animateur en charge de l'animation LEADER pour la mise en œuvre de la stratégie de développement local sur le territoire qui regroupe 103 communes

Le dispositif a pour objectifs la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme Leader GAL Coteaux-Nestes.

Pour cette année, le PETR des Coteaux a effectué une demande d'animation au titre du LEADER.

L'animateur LEADER sera chargé de :

- L'animation du programme qui consiste à accompagner les porteurs de projets dans la définition de leurs opérations et

le montage des dossiers de subvention, mais aussi à fédérer les acteurs et d'assurer la communication sur le programme pour faire émerger de nouveaux projets. En lien avec les membres du comité technique et du comité de programmation, il évaluera le programme.

- il assurera en partenariat la gestion du programme Leader, le suivi administratif et financier, la programmation des dossiers et de l'enveloppe Leader.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la fiche action N°6 du GAL Coteaux-Nestes.

RF Préfecture des Hautes-Pyrénées
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/09/2020 065-200059897-20200914-DE_2020_010-AU

- **Moyens mobilisés :**

Le Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale (GAL) Coteaux-Nestes se compose de :

- 22 Membres du collège public,
- 24 Membres du collège privé.

- **Planning de mise en œuvre :**

Pour l'année 2020, le PETR des Coteaux en partenariat avec le PETR Pays des Nestes, a prévu trois programmations.

Pour cette année, trois dossiers sont en cours de constitution dont deux sur la commune de Sariaac-Magnoac et un sur la commune de LUC

- 3 Comités de Programmation prévu/an
- 3 Comités Techniques/an

II Axes stratégiques du Contrat Région / Territoires 2020

- **Objectifs visés :**

Le PETR est engagé dans plusieurs dispositifs contractuels depuis sa création. En effet, cette structure a initialement été créée pour porter le Contrat Territorial Occitanie mais aussi en lien avec le chef file (Pays des Nestes) le Programme LEADER 2014-2020 du GAL Coteaux-Nestes.

Depuis, le PETR des Coteaux et le PETR Pays des Nestes sont également devenu porteur d'un Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées-Méditerranée en 2018, valorisant des projets identifiés comme prioritaires par le territoire et recensés dans les documents cadres.

En 2018, le PETR des Coteaux est engagé dans la mise en œuvre d'un Contrat de Ruralité, visant principalement à valoriser les stratégies de développement territoriales locales au regard des politiques nationales.

Chaque année, le PETR réalise un travail d'identification des projets prioritaires qu'il propose à la Préfecture. Monsieur le Préfet de Département fait ensuite des propositions de programmation à la Préfecture de Région qui à son tour prend la décision de programmation. Si les financements initialement dédiés au financement du Contrat de Ruralité étaient la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), il s'avère que d'autres financements de l'Etat et en particulier le FNADT peuvent être mobilisés.

Dans un souci de simplification et une meilleure visibilité commune des projets soutenus sur les territoires, l'Etat, la Région et le Département ont proposé aux PETR la mise en place d'un outil mutualisé de recensement des projets soutenus en 2019. Ainsi, 2019 a permis d'éprouver une maquette commune au Contrat de Ruralité et au Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 2018-2021.

Ces objectifs continueront pour l'année 2020.

RF Préfecture des Hautes-Pyrénées
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/09/2020 065-200059897-20200914-DE_2020_010-AU

III Expérimentation et innovation

- **Objectifs visés :**

- 1. Fiche Innovation Expérimentation :**

La spécificité du Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 2018-2021 réside dans la mise en place par la Région, d'une dotation innovation/expérimentation. Ainsi, une enveloppe financière est allouée à chaque territoire de projets porteur d'un contrat afin de soutenir des actions d'investissement correspondant aux deux thématiques d'intervention identifiées par le territoire et qui ne peuvent pas mobiliser d'autres dispositifs régionaux. En 2019, les deux thématiques du PETR des Coteaux et du PETR du Pays des Nestes ont été validées par le Comité de Programmation de la Région début 2020:

✓ **Fiche mesure M 12 : Innovation – Expérimentation > favoriser l'habitat durable**

Objectifs de la Fiche-mesure :

- ❖ la filière bois au travers de ses multiples valorisations (restauration du bâti ancien plus respectueuses de l'environnement à partir des matériaux et essences locales, ainsi que la prise en compte et la valorisation de la forêt rivulaire, ...)
- ❖ les projets d'énergies nouvelles (réseau de chaleur, méthanisation, microcentrale, ferme et/ou parc photovoltaïque...).
- ❖ aider et favoriser la transition énergétique par le changement du mode de chauffage, d'isolation intérieure et extérieure à destination des particuliers.
- ❖ des actions prenant en compte la dimension expérimentale en matière de restauration du bâti et de réhabilitation énergétique (par exemple, aide spécifique aux propriétaires pour l'accueil de « chantier école » et autres projets pédagogiques ou expérimentaux.
- ❖ Aide pour diagnostic performance énergétique à visé public et privé avec mise en place de points infos énergie (hors financement régional).
- ❖ La réhabilitation de l'habitat inoccupé et vacant
- ❖ l'habitat alternatif et les nouvelles formes d'habitat
- ❖ l'habitat partagé et/ou inclusif à destination des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie

En effet, cette démarche permettra aux familles, un gain de pouvoir d'achat du fait de la réduction des dépenses contraintes.

✓ **Fiche mesure M 12 : Innovation – Expérimentation > favoriser les mobilités douces**

Objectifs de la mesure :

- ❖ Mener une réflexion globale autour de la mobilité
- ❖ Mettre en œuvre des projets d'aménagement sécurisés et adaptée pour permettre au plus grand nombre d'utiliser ces nouvelles formes de déplacement doux (PMR, familles, véhicules à deux roues, ...)
- ❖ Accompagner les porteurs de projet sur le thème des véhicules à hydrogène
- ❖ Permettre de découvrir le territoire autrement
- ❖ Développer les espaces expérimentaux (fabLab) en matière de mobilités douces

Le PETR des Coteaux étudie la possibilité de mettre en place d'autres fiches sur le territoire.

RF Préfecture des Hautes-Pyrénées
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/09/2020 065-200059897-20200914-DE_2020_010-AU

2. Contrat Bourg Centre

Le Contrat Bourg Centre est une politique régionale de développement et de valorisation des Bourgs-Centres Occitanie qui a pour but d'encourager les communes ayant un rôle polarisant à élaborer et mettre en œuvre un Projet global de valorisation et de développement pluriannuel du bourg.

Dans le cadre de cette politique Bourg-Centre, 4 communes du PETR des Coteaux ont été identifiées comme éligibles. Ce dispositif n'est cependant pas obligatoire et reste basé sur une démarche volontaire de la part des communes. Les Communautés de communes accompagnent les communes concernées en ce sens.

- 1 commune (Castelnau-Magnoac) a fait le choix de bénéficier d'une étude commune préalable à la candidature. Le contrat est en cours de finalisation avant présentation à la Région.

Le PETR des Coteaux en assure la rédaction en lien avec la Commune de Castelnau-Magnoac

L'objectif visé est de sa validation dans l'année 2020.

3. Autre missions

I. Au-delà des missions qui lui sont confiées, le PETR doit être un acteur attentif à l'actualité du territoire et aux actions de développement territorial. A ce titre, il participe aux réunions, séminaires... organisés par les acteurs locaux, régionaux, voire nationaux tels que :

- ❖ Assemblée des Territoires mise en place par la Région Occitanie.
- ❖ Conférence Leader Région d'Occitanie
- ❖ Conférences diverses comme la mobilité de la Région d'Occitanie...
- ❖ ANPP (association Nationale des PETR et Pays)
- ❖ LEADER France séminaire annuel

Par ailleurs, afin de communiquer au mieux sur ses activités, le PETR va élaborer un site internet. Celui-ci sera mis en ligne courant 2020.

II. L'équipe du PETR assure également une veille juridique et technique, notamment concernant :

- ❖ Les dispositifs législatifs : réforme territoriale, marchés publics...
- ❖ Les évolutions sur les ressources humaines : mise en place du RIFSEEP...
- ❖ La réglementation liée à la mise en oeuvre du Programme LEADER (régimes d'aide d'état...)
- ❖ Les dispositifs d'intervention des partenaires, dispositifs contractuels avec les territoires

RF Préfecture des Hautes-Pyrénées
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/09/2020 065-200059897-20200914-DE_2020_010-AU

4 . Axes Prioritaires pour l'année 2020

➤ LA PRESERVATION ET LA VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

L'attractivité territoriale des Coteaux est fortement ancrée sur sa position géographique en piémont Pyrénéen et sur sa qualité environnementale. Cette richesse est à préserver et à valoriser.

L'implication de l'équipe d'animation territoriale se déclinera pour 2020 sur:

- Poursuite des actions sur le site NATURA 2000
- Animation et sensibilisation des acteurs publics et privés sur les thématiques de développement durable en lien étroit avec la Maison de la nature et de l'environnement 65
- Accompagnement des projets structurants de valorisation environnementale autour des lacs et de leurs potentiels de développement
- Accompagnement spécifique en faveur du tourisme de nature et de l'accessibilité
- Travail sur le déploiement d'énergies nouvelles (réseau de chaleur, méthanisation, microcentrale, ferme et/ou parc photovoltaïque...).
- Aider et favoriser la transition énergétique par le changement du mode de chauffage, d'isolation intérieure et extérieure à destination des particuliers.
- Etude sur la mise en place d'un point Info Energie

➤ LE DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE

Une politique offensive en matière de service aux populations : le Pays des Coteaux s'est engagé depuis 1995 dans une démarche innovante en matière de services à la population afin de mailler progressivement le territoire d'équipements structurants. Ce maillage s'étoffe aujourd'hui d'une approche innovante incluant l'utilisation des nouvelles technologies et des pratiques professionnelles qui peuvent y être associées (E-santé notamment)

La Réalisation d'un site internet

Etude sur la mise en place d'un SIG mutualisé regroupant les données statistiques (INSEE) afin d'établir des profils du territoire

Poursuite d'un accompagnement spécifique en direction des services de santé :

- Accompagnement des actions de mise en réseau des opérateurs de santé
- Accompagnement pour la création de nouvelles Maisons de Santé Pluri professionnelles favorisant un exercice regroupé et garant d'une plus grande visibilité et accessibilité de l'offre locale de soins
- Accompagnement pour le développement de structures d'accueil alternatives
- Accompagnement du développement de l'E-santé
- Accompagnement de démarches sur la création de maisons sport santé

RF Préfecture des Hautes-Pyrénées
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/09/2020 065-200059897-20200914-DE_2020_010-AU

B - Poursuite d'un accompagnement spécifique en direction des services proposé aux familles :

- Aide et appui à l'animation des acteurs de l'enfance
- Aide et appui à la création de RPI
- Accompagnement des projets de création/diversification de structures d'accueils (CLSH, RAM, crèches)
- Soutien au CLIC et au secteur associatif en direction des familles et personnes âgées
- Animation d'une Maison France Service :

Depuis Novembre 2015, La Région Midi-Pyrénées vient d'agrée au titre de 1er niveau de service public régional de l'orientation notre MAISON DES SERVICES AU PUBLIC DES COTEAUX.

Ces labellisations apportent une reconnaissance de la qualité des services apportés à la population.

C - Poursuite des actions en faveur de l'habitat

- Mise en place d'opérations collectives en bourgs centres, dans une logique de transition énergétique, de valorisation architecturale, de sortie d'insalubrité et de mise en accessibilité des logements.
- Etude et accompagnement sur La requalification des villages (travail étroit en partenariat avec le CAUE et l'ADAC65)
- Accompagnement des communes dans la création de logements à caractère social
- Incitation et Accompagnement des collectivités sur la mise en place de l'habitat inclusif et partagé.
- Finalisation de l'étude pré-opérationnelle d'une OPAH à l'échelle du Pays des Coteaux.
- Mise en place d'une OPAH
- Valorisation de la filière bois (restauration du bâti ancien plus respectueux de l'environnement à partir des matériaux et essences locales, ainsi que la prise en compte et la valorisation de la forêt rivulaire, ...)

➤ **LE DEVELOPPEMENT DE LA RICHESSE LOCALE**

- Accompagnement des démarches filières (bois énergie) : les réseaux de chaleur notamment
- Accompagnement des actions de soutien en faveur du commerce et de l'artisanat
- Accompagnement au renforcement des zones d'activités (commerciales et artisanales).
- Accompagnement à la dynamique « circuits courts » engagée depuis quelques années en étroit partenariat avec le monde agricole.
- Réflexion et étude sur la mise en place d'un projet alimentaire territorial

➤ **REQUALIFICATION DU CADRE DE VIE EN ZONE RURALE**

- Accompagnement et montage des dossiers de financement des Communes valorisant et modernisant leur cœur de village.

RF Préfecture des Hautes-Pyrénées
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/09/2020 065-200059897-20200914-DE_2020_010-AU

- **Moyens mobilisés :**

En 2020, l'équipe est constituée :

- d'une Directrice, chargée de la Politique Territoriale,
- d'un chargé de mission Politique Territoriale et animation LEADER
- d'une animatrice EREF-France Services
- d'un animateur France Services

- **Planning de mise en œuvre :**

Année 2020

- **Résultats attendus :**

Enrichir la programmation annuelle en projets structurants, livrable pour les études. Développer l'attractivité de notre territoire, protéger ses richesses...

Le PETR des Coteaux assure un lien étroit avec les porteurs de projets comme :

- Se déplacer chez les porteurs de projets afin d'identifier au mieux les aides qui peuvent être mobilisés pour leurs projets.
- Assurer le montage des dossiers de demande de financement.
- Contacter les intervenants comme le SDE65 pour une étude énergétique, les Maisons Forestière pour une étude d'opportunités sur le changement de système de chauffage

2019 : Niveau de réalisation des objectifs

Après le changement de direction en septembre 2019, l'équipe du PETR a travaillé sur son organisation interne.

Dans une démarche d'éco-responsabilité et de participation, l'équipe du PETR a fait le choix de développer des règles du travail, des outils de décision collective ou concertée.

I Animation du contrat et du programme LEADER

Pour l'année 2019, un seul dossier Leader a été porté par le PETR des Coteaux, le RPI de DOURS.

II Axes stratégiques du Contrat Région / Territoires

En lien avec les priorités définies au sein du contrat territorial 2018/2021.

- **Objectifs effectués :**

Sur l'année 2019, l'équipe d'animation territoriale du PETR des Coteaux a été mobilisé sur 2 axes prioritaires regroupant plusieurs thématiques.

1 Attractivité du Territoire/Amélioration du cadre de vie/Soutenir la rénovation énergétique/Soutenir l'agriculture locale

Préfecture des Hautes-Pyrénées
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 18/09/2020
065-200059897-20200914-DE_2020_010-AU

ACTION	MAÎTRE D'OUVRAGE	MONTANT DU PROJET
Etude Aménagement du Lac de l'Arrêt Darré	Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros	200 000€
Aménagement du Lac de l'Arrêt Darré	Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros	750 000€
Aménagement du Lac du Magnoac	Castelnaud-Magnoac	350 000€
Animation et coordination du site Natura2000 (Lac Puydarrieux) en lien avec la Maison de la Nature 65.	PETR des Coteaux	16 000€
Extension et Aménagement de la Zone d'Activité	Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros	849 999€
Réhabilitation de la décharge du Moura	Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros	170 500€
Aménagement de la place des Carmes	Commune de Trie-Sur-Baïse	397 470€
Aménagement cœur de Village	Commune de Barbazan-Dessus	244 200€
Aménagement Cœur de village	Commune de Guizerix	168 222€
Aménagement Entrée de village	Commune de BOULIN	22 350€
Unité d'ensachage de pâtes biologique	Communauté de Commune du Pays de Trie et du	90 000€

	Magnoac	
Candidature Bourg Centre	Commune de Castelnau-Magnoac	Acceptée
Rénovation énergétique de l'école Tournous-Darré	Communauté de Commune du Pays de Trie et du Magnoac	23 000€
Rénovation énergétique de l'école Villembits	Communauté de Commune du Pays de Trie et du Magnoac	46 000€
Rénovation énergétique de l'ancienne DDT	Communauté de Commune du Pays de Trie et du Magnoac	60 000€
Rénovation énergétique de l'ancien collège (Batiment NoWatt)	Communauté de Commune du Pays de Trie et du Magnoac	2 055 690€
Réalisation d'un guide du Pays	PETR des Coteaux	22 000€

2 Maintenir un Territoire de quotidienneté/Offre de services de proximité

ACTION	MAÎTRE D'OUVRAGE	MONTANT DU PROJET
Création d'une maison de santé pluridisciplinaire	Commune de TOURNAY	892 785€
Construction d'une extension Maison Enfance-Jeunesse	Communauté de Commune du Pays de Trie et du Magnoac	306 040€
Aménagement salle socioculturelle et sportive	Commune de Pouyastruc	392 389€
Création d'un Hôtel de Services	Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros	2 177 080€
Création de deux logements à vocation sociale	Commune de Bouilh-Pereuilh	230 000€

3 Accompagnement spécifique en direction des services proposé aux familles.

ACTION	MAÎTRE D'OUVRAGE	MONTANT DU PROJET
Animation et coordination d'un Espace Rural Emploi Formation	PETR des Coteaux	14 707€
Etude sur la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal	Commune de LUC	1 425 000€

RF Préfecture des Hautes-Pyrénées
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/09/2020 065-200059897-20200914-DE_2020_010-AU

• **Moyens mobilisés :**

En 2020, l'équipe est constituée :

- d'une Directrice, chargée de la Politique Territoriale,
- d'un chargé de mission Politique Territoriale et animation LEADER
- d'une animatrice EREF-France Services
- d'un animateur France Services
- d'une animatrice France Services en renfort mise à disposition par l'Office du Tourisme du Pays de Trie.

- **Planning de mise en œuvre :**

ANNÉE 2019

• **Résultats attendus :**

Plusieurs dossiers n'ont pas été validés durant l'année dû à un changement de projet par le porteur de projet où un abandon.

RF Préfecture des Hautes-Pyrénées
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/09/2020 065-200059897-20200914-DE_2020_010-AU